

Communiqué de presse

Luxembourg, le 07 octobre 2023

Décision prise lors du congrès extraordinaire du FNCTTFEL-Landesverband en date du 07 octobre 2023

En date du 07 octobre 2023 s'est tenu un congrès extraordinaire du FNCTTFEL-Landesverband lors duquel tous les délégué(e)s, c.-à-d. 100%, ont voté pour une intégration définitive dans l'OGBL, et cela, avec effet au 31 janvier 2024.

Petit rappel historique

Lors d'un congrès extraordinaire qui s'est tenu le 2 décembre 2019, la motion visant à intégrer le FNCTTFEL-Landesverband dans l'OGBL à titre provisoire a été approuvée par 76,19% des délégués présents à l'époque. Les délégués de l'OGBL ont également voté en faveur de cet accord lors de leur congrès, qui s'est tenu les 6 et 7 décembre 2019, avec une approbation de 99,6 %.

L'intégration provisoire du Landesverband dans l'OGBL est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020 et devait initialement durer jusqu'au 31 décembre 2024. À la fin de l'année 2024, chacun des deux syndicats devait décider s'il mettait fin à cet accord ou si le Landesverband s'intégrait définitivement à l'OGBL.

Raison pour l'intégration anticipée

La raison justifiant cette intégration anticipée du FNCTTFEL-Landesverband dans l'OGBL est qu'au moment du document d'intégration, la date des élections sociales de 2024 n'était pas encore fixée. Étant donné que les élections sociales auront lieu en mars 2024 et que les électeurs sauront ainsi avant les élections pour quel syndicat ils voteront, le comité exécutif du FNCTTFEL-Landesverband a pris la décision de proposer aux délégué(e)s, lors d'un congrès extraordinaire, d'avancer la date d'intégration définitive au 31 janvier 2024 afin de pouvoir participer aux élections sociales de mars 2024 comme "Syndicat Chemins de Fer OGBL/FNCTTFEL-Landesverband" et non comme FNCTTFEL-Landesverband.

Il reste à noter qu'après cette intégration, le Landesverband ne disparaîtra pas de la scène syndicale. Bien au contraire, il continuera d'exister sous une nouvelle structure au sein de l'OGBL.

Cependant, après la date du 31 janvier 2024, le Landesverband ne travaillerait alors plus comme syndicat autonome, mais exercerait son activité au sein de l'OGBL dans le syndicat Chemins de Fer OGBL/FNCTTFEL-Landesverband autonome nouvellement créé en 2020 pour tout le groupe CFL et chaque autre entreprise sur rails, ainsi que dans les deux syndicats déjà existants, le SEW/Landesverband pour les chargés de cours et le SÖD/Landesverband pour le service public.

(s.) Georges MERENZ

Président
FNCTTFEL-Landesverband

(s.) Josy BOURGGRAFF

Secrétaire général
FNCTTFEL-Landesverband